

Vallet INFO

JUIN
& JUILLET
2023

www.vallet.fr

VIE MUNICIPALE DES ESPACES TOUJOURS PLUS VERTS

Page 10





7

LES ACTUS

10

DOSSIER



© Photographein



12

EN ACTION

Jeanne Added © Camille Vivier



23

VIE ASSOCIATIVE



26

AGENDA



24

INTERCOMMUNALITÉ

Mairie : 9 rue François Luneau, 44330 VALLET - 02 40 33 92 00
Directeur de la publication et de rédaction : Jérôme MARCHAIS
Rédaction, mise en page : Floriane ÉPIÉ, Auriane SIRE, Emilie SERY
communication@vallet.fr
Crédits photos : Mairie, Photographein, associations
Création : www.STUDIORICOM.com • 02 41 58 11 12
Mise en page : Service communication
Imprimeur : Imprimerie Allais / Imprimé sur du papier recyclé,
fabriqué en France, utilisation d'encre végétale.
Distribution : Andegave communication
Tirage : 4 700 exemplaires
ISSN 2966-5655





AU MOMENT DE LA RÉDACTION DE CET ÉDITO, NOUS NOUS RÉJOUISSONS D'AVOIR PRESQUE RÉCUPÉRÉ NOTRE BESOIN EN EAU. LES PLUIES D'OCTOBRE À MAI ONT RECHARGÉ DE FAÇON À PEU PRÈS NORMALE LES NAPPES SOUTERRAINES, CE QUI PERMET DE RETROUVER UN NIVEAU CONFORME À LA NORMALE. CE N'EST PAS LE CAS PARTOUT EN FRANCE, NI MÊME EN PAYS DE LA LOIRE. L'EST DU DÉPARTEMENT SOUFFRE ENCORE D'UN NIVEAU TROP BAS DE SES RÉSERVES.

Sur notre territoire, la vigilance reste de mise, nous ne sommes pas à l'abri de nouvelles restrictions d'eau. Les périodes caniculaires vont se multiplier, l'été s'annonce sec et chaud. C'est pourquoi la commune poursuit tout d'abord son programme de plantations d'arbres, sur les trottoirs, les ronds-points, les espaces verts. Dès le mois d'octobre et jusqu'au printemps, le service espaces verts a pour mission d'augmenter le patrimoine arboré de la commune.

Aussi, pour tout nouveau projet d'aménagement, la commune végétalise l'espace pour rafraîchir la ville et réduire le côté minéral.

Nous invitons et incitons d'ailleurs les habitants à multiplier les îlots de fraîcheur dans leur résidence. C'est un enjeu important pour la planète.

Mais les périodes de très fortes chaleurs ont des conséquences néfastes sur la santé des arbres. Lors des travaux du boulevard Dejoie, un diagnostic arboricole a été réalisé et, à l'époque, l'état sanitaire des arbres qui longent la voie était jugé positif. Depuis, les périodes de sécheresse se sont multipliées, des chutes de branches ont été dénombrées, ce qui nous a amenés à refaire un diagnostic. Certains arbres devenus dangereux, doivent ainsi être abattus. C'est un réel crève-cœur de faire procéder à l'abattage de platanes qui font partie intégrante de notre cadre de vie depuis toujours. Cette décision s'avère pourtant indispensable lorsque les analyses et les expertises successives démontrent une réelle dangerosité pour le public.

Aujourd'hui, sept arbres présentent un état phytosanitaire défaillant et la mise en sécurité est préconisée. Une fois abattus au moment le plus propice, de nouveaux arbres seront replantés.

Le principe de la ville sur le sujet de l'abattage est simple : 1 arbre abattu, 2 arbres replantés. Au-delà du boulevard Dejoie, nous végétalisons, par exemple, davantage le parc des Dorices.

La lutte au quotidien contre le réchauffement climatique ne peut s'accomplir qu'avec l'aide de chacun au travers de petits gestes quotidiens aussi divers qu'indispensables. Ainsi, il nous faut changer nos habitudes et nous devons abandonner un mode de vie trop énergivore pour un mode de vie plus respectueux de l'environnement. Cela passe notamment par des économies d'énergie, le développement du recyclage, l'utilisation d'énergies propres, une meilleure isolation des logements, une meilleure utilisation de l'eau... mais aussi par une multitude de pratiques qui font qu'ensemble, il n'y a pas de petits gestes pour la planète.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.

À votre écoute.

Jérôme MARCHAIS
MAIRE DE VALLET

DU 18 MARS AU 26 AVRIL

**EXPOSITION SUR
LES FOUILLES
ARCHÉOLOGIQUES**

La mairie de Vallet et l'Inrap se sont associés pour valoriser les résultats des fouilles réalisées en 2020 sur le site Saint Christophe / La Prestière. Cette exposition permettait de retracer 3 000 ans d'histoire.



DU 3 AU 7 AVRIL

**SEMAINE OLYMPIQUE
ET PARALYMPIQUE**

Les élèves des écoles élémentaires de Vallet et du collège Pierre Abélard ont pu bénéficier de différents ateliers de sensibilisation et de pratiques sportives paralympiques. Ils ont pu également rencontrer et échanger avec différents athlètes.

27 MARS AU 19 AVRIL

CEP PARTY

Cep Party a célébré l'arrivée du printemps avec du théâtre, de la danse, de la musique et du cirque pour les petits ! À l'occasion de sa 20^{ème} année, le festival a été rallongé d'une semaine à destination des adolescents.





19 AVRIL

JEUX PART'ÂGE

Une journée unique à Vallet : des seniors et des jeunes du CME et de l'Ifac se sont affrontés lors d'épreuves sportives. Les équipes étaient mélangées afin de favoriser la discussion intergénérationnelle ! L'événement était porté par le CCAS.

8 MAI

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Vallet était accompagnée des communes de La Regrippière et Mouzillon pour la cérémonie de commémoration.



12 MAI

CÉRÉMONIE DES NOUVEUX ARRIVANTS

L'équipe municipale a souhaité la bienvenue aux nouveaux valletais lors d'une soirée d'accueil organisée à la mairie.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

L'engagement bénévole est en perte de vitesse, nous ne vous apprenons rien.

La pandémie est passée par là, oui mais pas que. Déjà en 2018, l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) révélait qu'entre 2013 et 2018, les participations bénévoles étaient en baisse de 7%. Depuis 2019, elles reculaient encore de 15%.

L'étude nous apprend également que plus d'un poste sur deux est à temps partiel, ce qui signifie que les associations ne pourraient pas fonctionner sans bénévolat, notamment dans le sport. La moitié des activités réalisées, le sont par des bénévoles.

« Les associations non employeuses sont concentrées dans trois domaines d'activité qui regroupent les trois cinquièmes d'entre elles : le sport (24 %), les loisirs, divertissements et vie sociale (comités des fêtes, les clubs du 3^{ème} âge ou de personnels d'entreprises, les associations d'activités récréatives et de loisirs)

(21 %) et la défense de causes, de droits et d'intérêts (associations de parents d'élèves, de consommateurs, de locataires ou propriétaires et d'anciens combattants) (16 %). Ces trois domaines concentrent à eux seuls 70% des heures de bénévolat des associations non employeuses ».

La baisse est concentrée dans les domaines où le bénévolat est traditionnellement élevé : les loisirs, la défense de causes de droits et d'intérêts, l'action sociale, humanitaire ou caritative et le sport.

Après la crise du covid, l'engagement bénévole continue de régresser. On ne parle pas de crise du bénévolat, mais de mutation. En effet, certains bénévoles ont arrêté leur activité, soit parce que leur association a fermé, soit parce qu'ils ne trouvaient plus de sens à leur engagement. Ils ont été remplacés par d'autres qui avec la pandémie ont trouvé une raison d'être à donner du temps individuellement.

Devant ce constat alarmant mais pas irréversible, il n'y a pas de recette miracle, mais il faut travailler sans tarder à inverser la tendance. L'engagement est différent, plus ponctuel et spécifique. Les bénévoles doivent être des experts. Plusieurs dispositifs existent pour se former et acquérir de nouvelles compétences. Avec l'apparition du télétravail et des nouvelles technologies, le télé-bénévolat tend à se développer. Également, les associations proposent le travail en binôme, les co-présidences pour se soulager en cas d'absence. D'autres ont créé des fiches pour des missions ponctuelles. Mais la réflexion doit se mener autour du projet club pour améliorer leur capacité de réflexion stratégique afin de se projeter dans l'avenir et de maîtriser leur destin. Le samedi 17 juin a lieu le forum des associations dans les salles des Dorices. C'est l'occasion de vous y rendre, et pourquoi pas : proposer votre participation comme bénévole.

VALLET EN TRANSITION

Pas de tribune communiquée par la liste pour ce magazine.

VALLET NOUVEL AIR

La nature aime le printemps et sa revitalisation. Le conseil municipal de mars a confirmé les bruissements : l'entrée de ville ne verra pas l'implantation de l'enseigne de restauration rapide. Les raisons sont multifactorielles certainement ; il est assurément important de saluer la mobilisation des riverains.

Au-delà des exigences, l'entrée de ville, entre autres, doit être un symbole fort du rayonnement de Vallet sur le paysage de notre territoire et département. La sauvegarde du patrimoine

bâti (moulins), la classification d'arbres dits remarquables, la requalification et valorisation en entrée de ville ... nous sommes nombreux à le vouloir.

Notre programme 2020 portait ce projet; en 2022, tribune et échanges venaient compléter le sujet. Force est de constater que le printemps est propice à éclairer nos positions. Malgré la résolution de vente des parcelles communales soutenue par Monsieur le Maire et adjoints, les terrains communaux présents sur site vont

engendrer quelques frais d'entretien ... mais pas de quoi mettre en péril le budget de la ville.

Les orientations d'aménagement et de programmation ou le projet d'aménagement et de développement durable permettent déjà de trouver des débuts de réponses. Nul besoin d'attendre 2026. Bel été à toutes et tous.

Contact : valletnouvelair@gmail.com

CCAS COUPON SPORT JEUNES : C'EST REPARTI !

Le CCAS, en partenariat avec des clubs de sport valletais (affiliés à une fédération) et l'Office Municipal des Sports (OMS), relance son action coupon sport jeunes : une aide à la licence sportive pour les jeunes valletais.e.s de 5 à 18 ans.



Cette action a pour objectifs d'encourager la pratique d'un sport, de favoriser le bien-être physique et mental de l'enfant et de développer l'inclusion sociale. Elle se matérialise par un coupon individuel d'un montant de 40€ par enfant. Nouveauté 2023 : le partenariat va s'étendre à des clubs du territoire de la CCSL (affiliés à une fédération) pour des pratiques non proposées à Vallet.

Conditions d'éligibilité : Résider sur la commune depuis au moins trois mois et avoir un quotient familial inférieur ou égal à 800 €. Pour obtenir ce coupon, vous devez contacter le CCAS au 02 28 03 39 00. Ce coupon sera à remettre au club partenaire de votre choix et sera déduit du montant de la licence.

URBANISME LES CHAMPS BARRÉS

Dans le cadre de la réalisation du futur écoquartier des Champs Barrés, et suite à la réunion publique de lancement qui s'est déroulée le 2 mai dernier, un sondage est actuellement disponible sur le site de la ville et un comité de participation citoyenne va être mis en place.

Il réunit, sur inscription uniquement, les personnes volontaires intéressées par la conception du projet, et qui s'engagent à participer aux 3 ateliers à partir de l'automne.

- Atelier 1 : partager et contribuer au diagnostic sensible du site avec l'écologue
- Atelier 2 : échanger sur les ambitions et les objectifs guidant l'aménagement
- Atelier 3 : analyser les scénarios d'aménagement en groupe de travail avec le comité de pilotage.

Inscription possible jusqu'au 30 juin sur le site de la ville.



HORAIRES D'ÉTÉ DU CCAS

Le CCAS sera fermé tous les lundis du 17 juillet au 28 août inclus. Accueil uniquement sur rendez-vous et accueil téléphonique (répondeur en cas d'absence) du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

APPEL AUX EXPOSANTS POUR LE MARCHÉ DE NOËL !



La ville lance dès à présent les candidatures pour accueillir de nouveaux exposants à l'occasion du marché de Noël. Il se tiendra cette année les 9 et 10 décembre, sur le boulevard Pusterle. Les intéressé.e.s peuvent proposer leur candidature jusqu'au 23 juin, en adressant un mail ainsi que des photos à esery@vallet.fr.

La commission extra-municipale étudiera les candidatures et les sélectionnera selon des critères définis. Elle privilégiera l'artisanat, les produits alimentaires ou tout autre objet susceptible de se retrouver sous le sapin.

TRAVAUX AMÉNAGEMENT DES SALLES ASSOCIATIVES ET DES LOCAUX DE LA POLICE

Les travaux de réhabilitation des salles du centre Emile Gabory et des bureaux de la police municipale suivent leurs cours. Ils ont débuté mi-février et doivent se terminer début juillet. Les deux salles du centre Emile Gabory qui accueillait encore l'école de musique il y a 2 ans, seront à disposition des associations culturelles. Sur une surface de 51 m² par salle, le microclub, Vallet Mémoire, le club photo et la médiathèque pourront exercer leurs activités avec des espaces plus adaptés qu'auparavant, au Petit Palais. Espaces de rangement, mobiliers, connexions réseau, contrôle d'accès... ont été conçus pour répondre à la demande des associations.

Pour la police municipale, l'accueil sera mieux sécurisé et répondra aux normes d'accessibilité. Une banque d'accueil avec contrôle d'accès visuel et un bureau de 3 agents seront aménagés. Les espaces de travail pour les agents répondent au code du travail, avec vestiaires, sanitaires et douches PMR. L'accès au public se fera par la rue Francois Luneau.



TRAVAUX BONNE FONTAINE : BIENTÔT UN NOUVEAU ROND-POINT

Comme annoncé précédemment, la municipalité envisage la construction d'un giratoire au carrefour du boulevard d'Espagne avec le boulevard Pierre Huet. Appelé « Giratoire Bonne Fontaine », ce projet vise à sécuriser le carrefour et mieux desservir les quartiers connexes. Les études se poursuivent, en lien avec le Département, avec comme objectif un début de réalisation au dernier trimestre 2023. Un effacement des réseaux et un réaménagement de l'éclairage public accompagnent ces travaux.



RUE DE BAZOGES : LA RUE EST À VOUS !

Suite à une longue mais nécessaire période de travaux, la rue de Bazoges et la rue des Rois ont pu rouvrir à la circulation pour le confort de tous. C'est une voie apaisée et de qualité qui s'offre aux riverains et aux commerçants. Néanmoins, la multitude d'acteurs concernés (notamment les concessionnaires de réseaux) et les aléas climatiques ont contraint la commune à décaler quelques travaux de finition au mois de juin.



CNI LES STATISTIQUES DES CARTES D'IDENTITÉ



5 481 passeports et cartes nationales d'identité (CNI), soit 457 titres par mois, ont été réalisés en 2022 par la commune au lieu de 3 744 recommandés par la préfecture.

Au 1^{er} janvier 2023, nous comptons une augmentation d'environ 100 titres supplémentaires, soit 546 passeports/CNI par mois. La station biométrique du pôle services et démarches gère environ 106 rendez-vous par semaine.

Les demandes passeports / CNI du mois de mars sont réparties comme suit :

- 177 demandes de Valletais.es
- 104 pour des résidents de la communauté de commune Sèvre & Loire
- 76 pour des résidents du département
- 34 sont hors département

Afin de répondre aux demandes et faire face à l'incivilité des usagers (liée principalement aux délais dont la mairie n'est pas responsable), les dossiers doivent être complets lors des dépôts. Toutes les informations sont consultables sur le site de la commune de Vallet ou en contactant l'accueil de la mairie.

La prise de rendez-vous se fait sur un planning glissant ouvert à 3 mois. Les demandes de passeports / CNI peuvent se faire sur tout le territoire français, quel que soit le lieu de résidence.

Si votre demande est urgente (déplacement professionnel ou humanitaire) n'hésitez pas à contacter d'autres mairies qui ont moins de demandes.

DÉMARCHE LE RECENSEMENT MILITAIRE DONNE DES DROITS

Les filles et garçons de nationalité française sont invités, dès leurs 16 ans, à se présenter en mairie pour effectuer leur recensement. Celui-ci permet une inscription sur les listes électorales et de se présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique, comme le Baccalauréat, le permis de conduire, les CAP, BEP...

Afin d'effectuer le recensement, le jeune aura besoin de présenter sa carte d'identité, son livret de famille et un justificatif de domicile.



1 QUESTION 1 RÉPONSE



**JÉRÔME
MARCHAIS**
Maire

Demandes d'autorisation de boissons

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL

Pour les professionnels, l'ouverture d'un débit de boisson est réglementée. Pour toute demande, veuillez contacter le service de la police municipale qui pourra vous guider dans vos démarches afin d'obtenir l'autorisation nécessaire par les services de la Préfecture.

Dans le cas de vente à emporter (supermarchés, épiceries, cavistes, viticulteurs, restauration à emporter, commerçants non sédentaires (marché), sites de commerces de vente à distance, ...), de restaurants (petite licence restaurant ou licence restaurant), de débits de boissons à consommer sur place (bars, bars-restaurants, ...), voici les premiers documents que vous devez présenter :

- Imprimé CERFA n°11542°05,
- Carte nationale d'identité du demandeur
- Extrait KBis de moins de 3 mois

En fonction de votre situation, d'autres documents pourront vous être nécessaires pour constituer votre dossier de demande.

VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION

Les associations souhaitant ouvrir une buvette ou un bar doivent se soumettre à l'ensemble de la législation sur les lieux ouverts au public et demander les autorisations nécessaires.

Non soumis à autorisation

- Bar sans aucune boisson alcoolisée,
- Buvettes réservées aux membres dans les conditions où le bar n'a pas vocation à réaliser des bénéfices et lorsque la vente d'alcool est limitée aux groupes 1 et 3.

Soumis à autorisation (demande à effectuer auprès de la mairie)

- Bar dans une enceinte sportive.

Vous ne pouvez pas vendre ou distribuer des boissons alcoolisées. Toutefois, des dérogations temporaires et limitées peuvent être accordées (boissons alcoolisées du groupe 3) et pour 48 heures maximum.

- Buvette lors d'événements.

Vous pouvez ouvrir une buvette temporaire pour vendre des boissons des groupes 1 et 3 à condition d'avoir obtenu l'autorisation du maire.

Plus d'informations auprès du service animation, vie locale et associative



VIE MUNICIPALE DES ESPACES TOUJOURS PLUS VERTS

Depuis 2014, la loi Labbé interdit aux collectivités locales et établissements publics d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries. Cette interdiction concerne également les particuliers depuis le 1^{er} juillet 2022. Cette mesure a profondément modifié la gestion des espaces verts dans les villes. À Vallet, les agents se sont orientés vers des méthodes plus douces, plus respectueuses de l'environnement et ont arrêté l'utilisation des produits phytosanitaires depuis 2012.

DES MISSIONS VARIÉES

À Vallet, le service espaces verts regroupe 6 agents qui ont pour mission l'entretien d'une surface totale de 40 hectares répartie entre les espaces naturels, les abords des bâtiments publics, les complexes sportifs, le cimetière, les espaces verts de lotissements, les giratoires...

De nouveaux espaces verts vont être créés à compter de l'été avec le quartier Saint Christophe.

L'équipe consacre 80% de son temps à des missions d'entretien : tonte, débroussaillage, désherbage, élagage. Les 20% restant sont affectés à des missions de création : plantation d'arbres, engazonnement, maçonnerie paysagère, clôtures...

Une partie est sous-traitée à une entreprise pour les tontes. Une entreprise d'insertion intervient également pour le désherbage

mécanique et manuel des entre-tombes et des arrières de tombes au cimetière.

MISE EN PLACE D'UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE

La ville a mis en place une gestion différenciée de ses espaces verts. Il s'agit d'une méthode d'entretien qui plébiscite des modes de gestion plus proches de la nature et plus respectueux de l'environnement. Cette approche cherche à mieux tenir compte des spécificités de chaque site (parcs, jardins,...) afin d'appliquer sur chacun des espaces verts un mode de gestion plus adapté à sa situation et à sa vocation.

En 2018, la création de la coulée de la Logne a permis la mise en place d'un écopaturage sur 5 hectares. Cet espace naturel est géré naturellement par les animaux. Tous les jours, un contrôle est

effectué pour vérifier la présence des animaux, leur bon état de santé, leur apporter du fourrage et de l'eau, vérifier les clôtures.

Pour le plus grand respect des animaux, nous vous rappelons qu'il est interdit de les nourrir, cela peut les rendre malades et de tenir les chiens en laisse pour ne pas les affoler.

La ville souhaite étendre ce projet d'ici 2024 afin de prolonger la balade nature et doter la ville d'espaces naturels plus importants.

DE NOUVELLES MÉTHODES PLUS ÉCOLOGIQUES

L'arrêt des produits phytosanitaires a amené la ville à rechercher des solutions plus durables.

Des nichoirs à mésanges ont été créés et installés aux Dorices afin de prédater et



© Photographiein

manger les chenilles processionnaires du pin. Des hôtels à insectes ont aussi été réalisés pour faire hiverner des insectes auxiliaires et sensibiliser la population.

L'équipe pratique des lâchers d'auxiliaires, comme les larves de coccinelles ou les chrysopes pour prédateur les pucerons. Elle utilise des plantes couvre-sol comme le lierre algérien bellecour pour limiter le développement des plantes indésirables et le paillage des massifs est pratiqué systématiquement pour maintenir l'humidité au niveau des sols.

Un enherbement du cimetière a été réalisé afin de faciliter les déplacements, simplifier son entretien et apporter une certaine fraîcheur dans un lieu très minéral.

DES SOLUTIONS POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour faire face à l'état de sécheresse de plus en plus présent dans le pays, le service veille à limiter sa consommation en eau. Le fleurissement aérien, en vasques ou suspensions, a été supprimé et de nombreux massifs ont été remplacés par des plantes plus durables comme les vivaces ou des arbustes moins gourmands en eau.

La ville a lancé, depuis 2 ans, un projet de plantations d'arbres (50 arbres minimum par an) afin d'apporter de l'ombrage, réduire les températures sur les voiries, les espaces et d'offrir des îlots de fraîcheur. Près de 120 arbres ont été plantés : rue de Bel Air, dans les hauts du Champilambart, à l'école maternelle...

Des cuves de récupération d'eau ont été installées au nouveau centre technique municipal. Elles permettront d'arroser les nouvelles plantations. Une réflexion est en cours pour installer d'autres points de récupération d'eau de pluie.



© Photographiein



DES ARBRES MALADES BOULEVARD DEJOIE

La ville a réalisé un diagnostic des arbres, boulevard Dejoie. Malgré le suivi des préconisations de l'arboriste lors de l'aménagement du site, certains platanes ont souffert de la modification de leur environnement racinaire, particulièrement lors de la sécheresse de l'année dernière.

Afin d'éviter les ruptures de branches, une réduction des branches charpentières sera effectuée par l'entreprise SERPE. Une taille en rideau sera réalisée. Cette méthode de taille, déjà utilisée par le passé, permet à l'arbre de retrouver un équilibre physique et de reconstituer des réserves à des endroits stratégiques pour une cicatrisation rapide. Afin de garantir le respect du végétal, l'entreprise interviendra en période de repos végétatif, ce qui permettra aux arbres de s'épanouir d'autant plus sur le boulevard au prochain printemps.

Un état mécanique dégradé, ainsi que la présence d'insectes et de champignons, peuvent représenter un risque important pour l'arbre. Suite à une inspection sur le terrain, l'entreprise a identifié des arbres fragilisés qui devront être abattus. La ville s'engage à les remplacer (1 arbre abattu = 2 arbres plantés).



VIDÉOPROTECTION QUEL BILAN APRÈS UN AN D'INSTALLATION ?

Douze caméras de vidéoprotection sont en fonctionnement sur notre territoire depuis mars 2022. L'installation et l'utilisation sont régies par les articles L223-1 à L223-9 et L251-1 à L255-1 du code de la sécurité intérieure et la commune de Vallet dispose d'un arrêté préfectoral d'autorisation.

DES RÉQUISITIONS DEMANDÉES

Pour rappel, les images ne sont pas visionnées en direct. Elles peuvent être extraites sous un délai de 15 jours sur réquisition d'un officier de police judiciaire de la gendarmerie dans le cadre d'une procédure judiciaire (plaintes, enquêtes...).

Depuis un an, 27 réquisitions d'officiers de police judiciaire nous ont été adressées. Ces réquisitions viennent principalement de la gendarmerie de Vallet ou du Loroux-Bottreau.

Nous avons également eu des demandes de la gendarmerie de Sèvremoine, de Montrevault sur Evre, des brigades de recherches de Rezé et de Cholet.

Ces réquisitions ont eu pour objet :

- Les dégradations de biens privés ou biens publics ;
- Les vols (véhicules, à l'étalage, moyens de paiements) ;
- Les violences envers autrui, violences en réunion ;
- Le trafic de stupéfiants ;
- La vérification de circulation de véhicules sur la commune lors de périodes délictueuses ;
- L'apport dans des procédures judiciaires en cours.

RÉSULTATS DE CES RÉQUISITIONS

Chaque procédure est prise en charge par un officier de police judiciaire spécifique. Nous n'avons pas forcément de retour des suites données à la procédure par la justice.

Pour une grande majorité les demandes d'extractions d'images ont été contributives à la procédure. Certaines procédures sont toujours en cours.

Nous rappelons que la vidéoprotection a surtout un rôle dissuasif. Ainsi depuis la mise en fonctionnement des caméras de vidéoprotection devant les bâtiments communaux, le nombre d'incivilités et de dégradations a fortement baissé notamment au complexe sportif du Rouaud, au Petit Palais et aux abords des bâtiments de l'espace culturel du Champilambart.

27

C'est le nombre de fois qu'une vidéo a été réquisitionnée par les autorités.



SANTÉ

UNE OFFRE DE SOIN DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ

Vallet, au cœur du vignoble, propose un grand panel de solutions santé. Au sein de la commune, une soixantaine de professionnel.le.s de la santé y sont implanté.e.s. Santé physique ou psychologique, faisons le point sur les options qui s'offrent aux Valletais.es.

UNE OFFRE DE SOINS DIVERSIFIÉE

La ville de Vallet est plutôt bien desservie en professionnels de santé. La plupart des corps de métier y sont représentés. On compte : 3 pharmacies, des médecins généralistes, sages-femmes, infirmier.ère.s, pédicures-podologues, assistant.e.s médicaux, psychologues, orthodontiste, chirurgien.ne.s dentistes, ophtalmologistes... et pour nos amies les bêtes, des vétérinaires.

Certains professionnels sont habilités à prodiguer des examens qui sont dans leur domaine d'expertise. Par exemple, une patiente, qu'elle ait eu des enfants ou non, peut se rapprocher des sages-femmes qui peuvent réaliser un suivi gynécologique de prévention. De même, la Protection Maternelle et Infantile (PMI) propose un accompagnement pour les jeunes parents et leur enfant jusqu'à 6 ans.

Pour faciliter le suivi médical, un laboratoire d'analyse médicale est présent. Des sociétés d'ambulances locales permettent de transporter les patients jusqu'aux urgences les plus proches.

Vallet dispose de nombreux professionnels du paramédical : kinésithérapeutes, psychomotricien.ne.s, orthophonistes ou encore des diététicien.nes.s.

Elle compte également des praticiens de médecine douce : osthéopathes, sophrologues...

D'autres acteurs interviennent également par les biais associatifs, comme le Groupe Prévention Suicide (GPS).

LA CPTS : UNE ACTRICE DE SANTÉ INCONTURNABLE SUR LE TERRITOIRE

Implantée à Vallet depuis octobre 2020, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Sud Loire Vignoble (CPTS) accompagne et coordonne les acteurs de la santé afin d'améliorer la prise en charge de la population sur le territoire.

La CPTS est un dispositif associatif. Elle regroupe 300 adhérent.e.s sur le territoire. Pour 85%, ce sont des professionnels de santé libéraux de tous les corps de métier. Les 15% restants sont des partenaires, comme le CCAS de Vallet.

Une partie des missions de la CPTS est de garantir un accès aux soins. Elle peut favoriser l'accès à un médecin traitant : pour ce faire, il faut s'adresser directement à elle (07 56 09 36 78 ou medecintraitant@cpts-sudloirevignoble.fr) en formulant sa demande. L'association va ensuite se mettre en lien avec les quelques 90 médecins

généralistes sur le territoire Sud-Loire pour essayer de trouver la meilleure solution pour le patient.

La CPTS a aussi mis en place un dispositif de soins non programmés : lorsqu'un patient a une demande de soins urgents mais qui ne nécessite pas de consultation aux urgences (infection urinaire, plaie...), en cas d'indisponibilité du médecin traitant, ou si le patient n'a pas de médecin traitant, des créneaux de médecine générale sont disponibles en se rapprochant de son pharmacien habituel. Celui-ci a accès à des créneaux de consultation de médecine généraliste dans les 24 à 48h. Les créneaux ne sont pas consultables par les patients et leur attribution se fait sur appréciation du professionnel. Ce service est aussi mis en place pour désengorger les urgences et le 15. Plus de renseignements sur www.cpts-sudloirevignoble.fr.



PREVENTION CANICULE

À l'approche de l'été, le CCAS vous rappelle que le registre des personnes isolées et/ou fragiles est ouvert. Ce registre a pour objectif de prévenir les risques en cas de canicule. **Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches, contactez le CCAS au 02 28 03 39 00 (accueil au bureau sur rendez-vous).** Un contact régulier sera fait par les agents du CCAS afin de s'assurer que la personne va bien.



ANIMATION LES TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ !

Comme chaque année, le début de l'été est rythmé par deux événements incontournables : la fête de la musique et la fête nationale ! L'occasion de passer un moment festif et convivial en famille ou entre amis. Découvrez la programmation 2023 qui s'annonce être une excellente cuvée...

FÊTE DE LA MUSIQUE



Cette année, la musique sera célébrée le 24 juin. Dès 19h, Vallet sera investie par les artistes et musiciens qui n'auront qu'un objectif commun : vous faire danser ou du moins, vous faire passer une excellente soirée. 8 scènes pour 8 ambiances seront réparties dans la ville et un peu plus de 20 groupes se produiront tout au long de la soirée.

À 19h, rendez-vous devant la scène libre, place Charles de Gaulle, pour danser au rythme des percussions brésiliennes de l'école de musique de la CCSL. À 19h30, au même endroit, place au slam des élèves du collège Saint-Joseph. Cette représentation s'inscrit dans le cadre du plan éducatif local de Vallet. À 19h45 et jusqu'à 21h, laissez-vous emporter par le groupe de musique brésilienne Amazonia, accompagné de deux danseurs de capoeira et de deux danseuses brésiliennes. Le début de soirée s'annonce caliente !

Les bars et restaurants valletais promettent également une bonne ambiance avec deux concerts rock : le premier, à l'Alambic à 19h30 et le deuxième à la scène partagée du Diez et du 18, situés rue d'Anjou à 21h. Sur cette même scène, un DJ prendra le contrôle à partir de 22h30. Au Bacchus, un DJ vous fera danser dès 21h.

Les amateurs de métal, post rock ou heavy psyché pourront se retrouver à la scène de l'association Westill à partir de 20h, devant la mairie. Un bar tenu par l'association permettra de faire une pause entre les quatre groupes qui se succéderont entre 20h et 1h. Ambiance métal, rock et punk également sur la première scène de Carnage Asso Muscadeath (Crédit Agricole) avec quatre concerts qui s'enchaîneront de 19h30 à minuit. Pour les passionné.e.s de métal extrême, sa deuxième scène sera habitée par cinq groupes, de 20h à 1h. Un bar et une restauration seront aussi à proximité.





© Photographiein



© Photographiein

Trois autres associations valletaises seront aussi à l'honneur lors de cette soirée. Derrière la mairie, venez vous évader le temps du concert de l'Harmonie de Vallet (20h). Vous pourrez ensuite assister à une représentation de Vallet Danse. Pendant 1h30, 250 danseurs vous inviteront à la déconnexion à travers plusieurs styles de danse : contemporain, modern'jazz, hip-hop... Enfin, à 22h30, vous pourrez voyager avec l'association de danse du monde Kounouz. Un bar et un stand salé seront tenus par les associations présentes. Les jeunes de l'Ifac proposeront des gaufres pour financer les projets de l'espace jeune.

FÊTE NATIONALE

Le deuxième rendez-vous de l'été sera la traditionnelle fête nationale du 14 juillet, que nous célébrerons la veille au soir, jeudi 13 juillet sur le parc du Champilambart. La soirée débutera à 20h. Le bal populaire mené par le groupe Sphère débutera à 21h. Le feu d'artifice, qui sera cette année sur un thème disco, sera tiré vers 23h. Des grillades, glaces et boissons combleront votre appétit et votre soif toute la soirée.



© Photographiein



Jeanne ADDED © BenPI



CHAMPILAMBART DÉCOUVREZ LA NOUVELLE PROGRAMMATION!

Une année de plus pour le Champilambart, qui, pour la saison 2023-2024 vous promet une programmation explosive ! Une saison pleine de nouveautés, à commencer par une nouvelle identité...

UN NOUVEAU LOGO POUR LE CHAMPI !

CHAMPILAMBART

Après les travaux de réhabilitation du Champilambart, l'installation dans les nouveaux locaux et l'ouverture de l'Intervalle (espace inspiré des tiers lieux) il ne manquait plus que la création d'un nouveau logo pour affirmer cette nouvelle identité d'un pôle culturel dynamique, moderne et convivial ! C'est donc une nouvelle ère qui commence pour le Champi qui vous propose une saison éclectique et explosive en 2023/2024 !

UNE SAISON EXPLOSIVE !

Cette saison, le Champilambart vous en fera voir de toutes les couleurs avec deux concerts assis/debout dans des registres bien différents : Jeanne ADDED, la chanteuse pop à la voix et au groove singulier et Tiken Jah FAKOLY, figure majeure du continent africain et du reggae. Toujours en musique, mais en version assise cette fois, Sylvain GIRO et le *Chant de la Griffes* vous entraîneront dans des polyphonies francophones

remplies d'émotion. *Ladaniva*, duo franco arménien vous fera faire un tour du monde musical ultra tonique allant des mélodées du Moyen-Orient au folk des Balkans. Et pour finir en beauté et en musique, Chloé LACAN et Thibaud DEFEVER nous feront leur cinéma, dans un hommage au 7^e art, avec la participation de l'Harmonie de Vallet.

Nous allons rire aussi cette saison avec les Goguettes qui détournent les grands tubes français en épinglant l'actualité avec un humour incisif et décapant, avec Alexis LE ROSSIGNOL, l'humoriste atypique et touchant, François MOREL qui redonne vie aux textes absurdes de Raymond DEVOS dans *j'ai des doutes* et cerise sur le gâteau, au mois de mai, *les gros patinent bien*, un cabaret de carton délirant et hilarant.

Il y aura aussi du théâtre bien sûr ! 3 solos avec Chloé OLIVERES, comédienne de talent qui rejoue ses amours réels et imaginaires à la manière d'une Annie ERNAUX qui aurait mangé Florence FORESTI, Marc ARNAULT, qui revisite son rapport aux femmes et au désir dans *la métamorphose des cigognes* et *Le champ de bataille* avec Thierry HELLIN, qui lance un regard aigu et drôle sur la famille, le couple, l'adolescence. Dans *une histoire d'amour* dont la mise en scène est signée



Les gros patinent bien © Fabienne RAPPENNEAU



Les Goquettes © François ROBERT

Alexis MICHALIK, il sera question d'amour entre deux jeunes femmes et l'amour, encore l'amour sera le thème central de *Derrière le hublot, se cache parfois du linge* par les Filles de Simone.

Nous n'oublierons pas les corps en mouvement à travers la danse et les arts du cirque : la cie NGC25, avec 10 danseurs au plateau, nous parlera avec humour et décalage du grand âge, Katell LE BRENN et Anaïs VEIGNANT nous parleront d'intime et le violon virtuose de Gilles APAP, avec l'ONPL, fera voler les balles et massues des jongleurs de la cie Gandini Juggling au son des 4 saisons de Vivaldi.

Pour fêter les 20 ans de Cep Party, festival jeune public, "Cirque la compagnie" installera son chapiteau dans le parc du Champilambart et nous présentera son spectacle *Pandax*, mélange de bascule, d'acrobaties, de gags à moto et de ballet de boules de pétanques, un cocktail festif et entraînant ! Pour Cep Ados, ce sera la 2^{ème} édition avec 2 pièces de théâtre à découvrir en famille ! Le programme complet du festival sera dévoilé en février.

Quand on vous disait que la saison était explosive !

Programme complet disponible sur le site, en mairie et chez vos commerçants.

DES FORMULES POUR TOUS

Pour profiter au maximum de cette programmation, deux formules d'abonnements sont proposées :

- La formule " J'y vais ! " dès 3 spectacles
- La formule " J'y vais à fond ! " dès 7 spectacles avec en cadeau le spectacle d'ouverture de la saison (Sylvain GirO et *le Chant de la griffe* offert) et les avantages du « super abonné » : une réduction de 2 € par spectacle sur le tarif Abonné (dès le 1^{er} spectacle).

Vous pouvez vous abonner :

- Sur www.champilambart.fr
- Abonnement en ligne dès le mercredi 28 juin
- Hors abonnement dès le 12 septembre 2023 (sauf pour Jeanne ADDED et Tikken Jah FAKOLY en vente dès le 5 juillet)

Possibilité d'imprimer vous-même vos billets ou

de les conserver sur votre compte client en ligne pour les présenter sur votre smartphone le jour des spectacles.

- Par téléphone au 02 40 36 20 30
- Au Champilambart ou par correspondance (13 route des Dorices - 44330 Vallet) Tél : 02 40 36 20 30.

Horaires d'ouverture à consulter sur le site. Une fois votre formule choisie, laissez-vous guider par le programme pour choisir les spectacles qui vous combleront ! Le jour de la représentation, pour bien commencer la soirée, rendez-vous à l'Intervalle. Les soirs de spectacle, le tiers-lieu valletais vous propose une offre de restauration, à réserver sur le site du Champilambart.

LE PROGRAMME EN BREF...



FRANÇOIS MOREL © E. JOUSSAMIN

29
rendez-vous

18
spectacles à voir
en famille

3
spectacles en
partenariat avec
le Grand T

2

concerts du Cru en
partenariat avec le
Cru Vallet

4
spectacles ayant
reçus des Molières

4

"coups de cœur"
festival d'Avignon

2

rdu "ado" dans le
cadre de Cep Party



© Photographiein

SPORT VALLET, VILLE SPORTIVE 360 °

Les services éducation, enfance, jeunesse et citoyenneté et animation et vie locale mettent en œuvre une politique sportive municipale qui touche de nombreux pans de la vie locale, créent du lien social et tissent des relations intergénérationnelles dans des espaces et équipements adaptés et sécurisés.

L'action en faveur du sport se structure autour de plusieurs enjeux dont l'aide au développement de l'offre sportive sur le territoire. Il s'agit par exemple d'accompagner toute structure qui souhaite proposer la pratique sportive à un public spécifique. Cela passe aussi par le soutien au développement du sport par la mise à disposition d'infrastructures pour la pratique du sport à l'école.

JEUX PART'ÂGE

Dans ce cadre, elle collabore avec différents acteurs. En avril, avec le CCAS, une matinée « Jeux part'âge » a été organisée. Des enfants du conseil municipal des enfants et de l'Ifac ainsi que des seniors, étaient réunis pour former des équipes intergénérationnelles et participer à des activités ludiques et à un quiz.

Une participante nous raconte qu'elle a trouvé ce moment très convivial, à la portée de tous et toutes, sans condition physique particulière : « on s'est tous pris au jeu ». Les enfants ont apprécié le côté original et *marrant* de pouvoir faire du sport avec une personne âgée. Les activités variées ont permis à chacun de





s'exprimer, lors de jeux d'adresse, d'équilibre, de concentration sans compétition. Tous souhaitent que cette matinée soit reconduite.

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

La ville accompagne aussi les établissements scolaires dans la mise en œuvre d'activités sportives en mettant à disposition les infrastructures sportives. Lors de la semaine olympique et paralympique, plusieurs activités sur l'inclusion ont été proposées.

Les jeunes ont pu pratiquer du baskin, qui est « un sport adapté du basket-ball permettant une pratique partagée et intégrante de personnes dites *valides* et d'autres *en situation de handicap* ». Un sport collectif innovant avec des règles spécifiques permettant de faire jouer ensemble des personnes dont les capacités motrices et mentales sont hétérogènes. Le baskin s'inspire à la fois d'un sport (le basket) et de la logique inclusive, en permettant à tous de le pratiquer.

Les élèves ont pu s'initier au volley assis : « Ce sport se joue sur un terrain plus petit et avec un filet plus bas qu'au volley-ball. Les joueur.se.s sont assis à même le sol et se déplacent en glissant avec l'aide de leurs membres. Ils peuvent utiliser toutes les parties de leur corps pour garder le ballon en jeu. Un atelier de goalball a été proposé par l'association « Voir avec les mains » de Rezé. Cette association a été créée dans le but de sensibiliser le public sur les difficultés rencontrées au quotidien par des personnes qui perdent ou ont perdu la vue. « C'est un sport collectif d'opposition destiné aux personnes

déficiences visuelles et ouvert aux valides. L'objectif est de marquer un but à l'adversaire en lançant un ballon sonore à la main au ras du sol ».

Toutefois, le volley assis permet au niveau national d'encourager la mixité en permettant aux personnes en situation de handicap et aux valides de pratiquer ensemble avec la même intensité et le même plaisir.

Enfin, les jeunes ont découvert la pratique du rugby fauteuil. « Sport collectif mixte d'opposition, le rugby fauteuil se pratique avec un fauteuil manuel spécifique, et peut être pratiqué à tout âge. L'objectif est de franchir la ligne de but adverse en possession du ballon tout en empêchant l'adversaire d'en faire autant. »

À ces ateliers pratiques, se sont ajoutées des conférences, avec des athlètes, tel que Jordan DUCRET, athlète de rugby fauteuil, Brice FOE EKORA, break danseur et Marc VEROVE, joueur de volley assis.

Enfin, en clôture de la semaine, les enseignants de l'école Sainte Marie ainsi que des parents volontaires ont organisé une journée aux Dorices, réunissant plus de 400 élèves de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30 (course d'orientation, course de joëlette, baskin, flashmob...).

De riches moments pour les élèves qui ont pu apprécier les valeurs de l'olympisme et celles de la différence. Ils ont eu beaucoup de chance de pouvoir échanger avec les athlètes. L'objectif de mettre plus de sport dans le quotidien de cette génération 2024 a été atteint !



LA BOUCHERIE LAURENT UN NOUVEAU PROPRIÉTAIRE !

La boucherie place Charles de Gaulle a trouvé des repreneurs ! Yohann LAURENT et sa compagne Emeline LERAY ont ouvert le 27 avril dans les mêmes locaux.

Si c'est leur premier commerce, ils ne manquent pas d'expérience pour autant : Yohann est boucher depuis 17 ans. Dans leur étalage, vous pourrez retrouver de la boucherie traditionnelle mais également une partie traiteur, confiée à leur cuisinier, Yohann OLIVIER et de la charcuterie. Ici, toutes les préparations sont faites sur place et on travaille exclusivement avec de la viande française. Pour le bœuf, c'est la race parthenaise qui a été sélectionnée pour sa qualité supérieure. Le couple travaillera prochainement avec un éleveur local du Landreau. Quant à leurs préparations, elles varient en fonction des saisons. En ce moment, vous pouvez y découvrir leurs brochettes et saucisses. Vous y retrouverez aussi la célèbre terrine de Jean, dont l'ancien propriétaire leur a confié la recette. Un petit rayon épicerie vient compléter l'offre, avec entre autres, un vin apéritif coloré et aromatisé* qui sera parfait pour accompagner vos grillades de l'été !

11 place Charles de Gaulle

Ouverture : mardi-jeudi 8h30-13h et 15h30-19h30 ; vendredi-samedi: 8h30-13h et 15h-19h30 ; dimanche 8h30-13h

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.



LE 18 PLUS QU'UNE PIZZERIA



Depuis sa réouverture le 17 octobre, le 18 rue d'Anjou a un nouveau propriétaire. Rebaptisé simplement « Le 18 », le nouveau gérant, Grégory ANDRÉ, a étoffé l'offre de la pizzeria avec des plats typiques de brasserie.

Cuisinier de métier, il était important pour lui de proposer des plats à la carte travaillés avec des produits locaux. Poissons de Loire pêchés par un mouzillonnais, cochon sous vide cuit

à basse température, frites et sauces maison... Le chef apporte à la carte de pizzas des plats simples aux produits nobles et bien travaillés. Avec un menu complet à 16,90€, il souhaite séduire les amoureux de la brasserie. Il ne laisse pas les pizzas de côté pour autant : s'il s'est réapproprié leurs noms et leurs ingrédients, elles ont toujours une place d'honneur. Formé par l'ancien propriétaire, le restaurateur s'applique à travailler chaque produit, des légumes aux sauces. Que les amateurs des soirées pizzas se rassurent : elles sont aussi à emporter !

Tél : 02 40 38 07 97 - Du lundi au samedi, midi et soir (sauf mercredi soir)

NOUVEAUX À VALLET

KINÉSIOLOGIE

Mme AUDIGANE Pauline

31C rue des Forges

paulineaudigane.kinesiologie@gmail.com

Tél : 07 57 83 56 65

paulineaudigane.fr

L.E.M.O.N

Naturopathie canine à domicile

Mme RENAUD Marie

Tél : 06 58 59 24 80

www.lemon-naturopathe.com

IFAC**DÉCOUVREZ LA PROGRAMMATION D'ÉTÉ !**

Des séjours, des activités... Le pôle jeunesse Vallet animations Ifac met tout en œuvre pour s'amuser durant l'été. Découvrez le programme des vacances !

**3 SÉJOURS PROPOSÉS ET DE NOMBREUSES ACTIVITÉS**

En tout, trois séjours bien différents sont proposés aux jeunes. Le premier, un séjour passerelle, en lien avec le centre de loisirs, est programmé du 10 au 13 juillet pour les 10-12 ans. Durant ce séjour, les ados partiront sur la base de loisirs de Saint-Philibert-de-Grand-Lieu pour relever des défis de type Koh-Lanta !

Dans un autre registre, un séjour soigneur-animalier pour les 10-13 ans est organisé du 17 au 21 juillet. Les jeunes seront hébergés au camping municipal d'Ancenis, en bord de Loire. Les activités auront lieu au zoo de la Boissière-du-Doré où ils pourront fabriquer des aménagements pour les animaux dans le but d'améliorer leur bien être. Deux visites guidées sont également programmées : une du parc et l'autre privée auprès des lions et des reptiles.

Pour les plus grands, un séjour en bord de mer du 24 au 28 juillet, à Saint-Gilles-Croix-de-Vie est prévu. Les jeunes seront hébergés au camping de la ville, avec piscine et toboggan, à 2km de la plage. Des activités de sports nautiques seront également de la partie !

Tout le long des vacances d'été, des sorties et activités sont organisées par l'Ifac dont le programme sera diffusé prochainement. Voici un avant-goût : laser tag, canoë-kayak, accrobranche, plage, escalade et même un zombie land !

COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous pouvez directement inscrire votre enfant via le portail famille, sur le site de la ville, dans l'onglet "Famille - Solidarité". Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'Ifac au 02 40 33 77 09.

RETOUR SUR LE STAGE URBAN CULTURE !

Les trois jours du stage Urban Culture se sont parfaitement déroulés ! Une dizaine de jeunes s'est rendue au Champilambart pour (re)découvrir les arts de rue. Beat box, rap, hip-hop, dubble dutch ou encore la Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O), il n'y avait que l'embaras du choix des ateliers !





Valentine, Jacky (le coach), Claudie et Oriane lors des championnats de France d'arc nature en 2022



TIR A L'ARC LE CLUB RÉALISE UNE BELLE PERFORMANCE EN 2022

En 2022, le club de Vallet s'est illustré en remportant notamment le titre de champion de France d'arc nature en équipe chez les femmes et en obtenant de nombreuses médailles.

L'ASSOCIATION ARC NATURE VALLETAIS

L'association arc nature valletais est implantée à Vallet depuis 22 ans. Le club pratique principalement le tir en extérieur sur tous types de terrain (tir nature, 3D et campagne). Ce sport nécessite de s'adapter à la configuration du terrain et aux obstacles naturels.

Le tir nature propose aux archers de tirer sur des cibles animalières en papier tandis qu'en tir 3D, il s'agit de cibles volumétriques. Le tir en campagne propose quant à lui un parcours multi-cibles.

Il existe de nombreuses catégories d'arc (longbow, arc chasse, arc à poulies, barebow...). Toutes sont techniques et prennent du temps à être maîtrisées.

L'association regroupe 62 licenciés. Les entraînements se déroulent au Petit Palais de septembre à fin mars. À partir d'avril, les archers peuvent profiter d'un parcours en pleine nature de 21 cibles sur le site de la Brangerie, entre Mouzillon et Vallet. Ce site est accessible en permanence pour les adhérents qui souhaitent s'entraîner notamment avant les compétitions.

UNE ANNÉE 2022, PROMETTEUSE

En 2022, plusieurs archers valletais ont eu la chance de participer aux championnats de France d'arc nature qui se sont déroulés à Bonneval, en région centre, du 17 au 19 juin 2022.

21 équipes féminines avaient été sélectionnées, 40 pour les hommes. Chaque équipe est obligée d'avoir un arc droit, un chasse ou un barebow et 1 poulie. Valentine a eu la chance de participer à sa première compétition pour compléter l'équipe féminine valletaise, qui manquait d'un barebow. "On tire 21 cibles, chacune tire 2 flèches

et on additionne le score de tout le monde. En classement général, on partait première. On espérait gagner. Malgré un parcours compliqué et de grosses équipes concurrentes, nous avons obtenu le meilleur score et avons confirmé notre place de vainqueur. Notre équipe était très soudée, notre coach Jacky est génial. Nous avons tiré dans la bonne humeur et c'est ce qui a fait notre force."

En individuel, le club a aussi obtenu de très bons résultats : Valentine a terminé première et Oriane, deuxième en arc nature et deuxième en 3D.

La discipline est exigeante, il faut beaucoup d'entraînement pour acquérir les bons gestes. Les archers doivent faire preuve de persévérance et de calme pour arriver à se concentrer et rester vigilants sur les règles de sécurité.

Le club a aussi été récompensé de 2 médailles d'or et 1 médaille d'argent au championnat de France 3D et d'1 médaille d'argent et 1 de bronze au championnat de France campagne.

DES TITRES REMIS EN JEU EN 2023

Cette année, la compétition vient tout juste de commencer. Le championnat d'arc nature a eu lieu à Plœuc en Bretagne les 19, 20 et 21 mai. Le club valletais a remis ses titres en jeu. Les parcours étaient complexes et sportifs avec beaucoup de dénivelés et des distances trompeuses. L'équipe féminine a terminé 4^e en équipe. Le club de Vallet a obtenu 3 médailles en individuel, 2 médailles d'argent et 1 de bronze chez les hommes.

L'association espère obtenir d'autres titres lors des prochaines compétitions.



FORUM DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

L'OMS en partenariat avec la ville organise **le samedi 17 juin**, au complexe des Dorices, le forum des associations sportives et culturelles. De 9h30 à 12h, venez en famille rencontrer les associations de votre ville sur leurs stands respectifs, installés dans la salle A pour le sport et la salle B pour la culture.

Le forum est l'occasion pour les Valletais.es de se renseigner sur les offres de pratiques sportives et artistiques, de s'inscrire ou d'inscrire leurs enfants au sein de ces activités, de rencontrer et de découvrir les associations, et plus globalement les acteurs sportifs, culturels et artistiques de la ville.

La liste des associations présentes est consultable sur le site Internet de la ville : www.vallet.fr/forum-des-associations-2023

OMS ET TGVALLET LUTTE INSCRIPTIONS AUX SEMAINES MULTI-SPORTS

Comme tous les étés, le TGVallet lutte et l'OMS organisent des semaines multi-sports pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Elles auront lieu du 10 au 13 juillet, du 17 au 21 juillet, du 21 au 25 août et du 28 août au 1^{er} septembre 2023. Les flyers seront distribués dans les écoles, ainsi vous trouverez le programme d'activités et le bulletin d'adhésion à rapporter complété le samedi 17 juin lors du forum des associations, accompagné du règlement.

Vous pourrez aussi télécharger le bulletin d'adhésion sur le site internet du TGVallet lutte : www.tgvalletlutte.fr.

Plus d'informations :
contact@tgvalletlutte.fr / 07 77 85 19 13
oms.vallet@gmail.com / 06 31 56 64 44

TGVALLET LUTTE UNE NOUVELLE DISCIPLINE

Le MMA* Grappling Fight est un sport de combat pieds et poings avec prises de lutte et techniques de soumission. Il dépend de la Fédération Française de Lutte et pour être simple, c'est du MMA version light, la pratique se fait avec casques, gants de boxe, protège-tibias/pieds. Tout ce qui peut être violent est réglementé.

Pour tous renseignements - tél. 07.77.85.19.13 / contact@tgvalletlutte.fr

* mixed martial art

SEMES EMPLOYEUR SOLIDAIRE DU VIGNOBLE NANTAIS

Depuis avril 2021, SEMES s'est agrandie avec l'activité de SEMES VALORISE ; ses missions sont le débarras de maison et de mobilier professionnel, la collecte et valorisation des déchets papiers, cartons, plastiques, et la destruction d'archives.

Entreprises et particuliers peuvent contacter Valorise au 02 40 03 93 54 / secretariat@semes-44.fr





ÉCOLE DE MUSIQUE LES (RÉ)INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

L'École de musique propose une variété d'enseignements individuels et de pratiques collectives adaptées à tous les goûts musicaux. Les inscriptions des anciens et des nouveaux élèves à l'école de musique Sèvre & Loire auront lieu du 31 mai au 1^{er} juillet 2023. Cette année les inscriptions se font en ligne sur le site de la CCSL.

- Réinscriptions pour les élèves : du 31 mai au 10 juin 2023
- Inscriptions pour les nouveaux élèves : du 21 juin au 1^{er} juillet 2023

HORAIRE D'ÉTÉ MÉDIATHÈQUE DE VALLET

Pendant les vacances d'été, du 3 juillet au 3 septembre, la médiathèque adapte ses horaires.

- Lundi : fermé
- Mardi : 16h à 18h
- Mercredi : 14h30-18h
- Jeudi : fermé
- Vendredi : 15h-18h
- Samedi : 10h à 13h
- Dimanche : fermé



PISCINES

Cet été, les piscines sont ouvertes pour le plus grand plaisir des petits et grands.

Piscine Naiadolis

Bassin ludique et bassin sportif intérieurs du lundi au vendredi :
11h45 – 14h / 15h – 20h
le samedi :
bébés plouf* : 10h – 12h
public : 14h30 – 18h
le dimanche (et jours fériés) :
9h30 – 13h / 14h30 – 18h

Piscine Divaquatic

Bassin sportif extérieur et bassins ludiques intérieurs.
du lundi au vendredi :
11h30 – 14h00 / 15h00 – 20h
le samedi :
bébés plouf* : 9h30 – 12h
public : 14h – 18h
le dimanche (et jours fériés) :
9h30 – 12h30 / 14h – 18h

*Activité réservée aux enfants de 9 mois à 3 ans inclus

Entrée possible 45 minutes avant l'évacuation.

Évacuation des bassins intérieurs 15 minutes avant la fermeture.





CHAMPI LAMBART

saison 23/24



LANCEMENT DE LA NOUVELLE SAISON : RENDEZ-VOUS À L'INTERVALLE LE MERCREDI 28 JUIN !

Pour lancer cette nouvelle saison, rendez-vous à l'Intervalle le mercredi 28 juin à partir de 13h et jusqu'à 20h ! Dès 19h, venez partager le verre de l'amitié avec les Reprisettes, un quintette chanson/jazz/swing pour des chansons reprises façon couture artisanale, du petit tube populaire au standard de jazz. Vous pourrez aussi jouer au grand jeu de la saison, places et abonnements à gagner. Venez nombreux, il n'y aura que des gagnants !

Possibilité de s'abonner sur place. Renseignements au 02.40.36.20.30



MUSIQUE

MERCREDI 18 OCTOBRE
20H30
LADANIVA

Elle, originaire d'Arménie, ensorcelle avec son chant traditionnel, lyrique et exalté. Lui, musicien de jazz, voltige d'un instrument à l'autre. Ensemble, Jacqueline BAGHDASARYAN et Louis THOMAS ont créé le duo Ladaniva, du nom d'un 4x4 russe commercialisé dans toute l'Europe de l'est depuis la guerre froide. Pour ce concert, ils se sont entourés d'une bande complice de 6 musiciens et nous embarquent dans leurs rythmes envoûtants glanés au gré de leurs sensibilités nomades, allant des mélodies du Moyen-Orient au folk des Balkans, en passant par les secousses envoûtantes du maloya de la Réunion.



THÉÂTRE

MARDI 28 NOVEMBRE **20H30**
UNE HISTOIRE D'AMOUR
MISE EN SCÈNE : ALEXIS MICHALIK
MOLIÈRE 2020 DE LA MISE EN SCÈNE DE
THÉÂTRE PRIVÉ

Alexis MICHALIK, auteur, metteur en scène, interprète à ses heures, a déjà derrière lui, une longue série de triomphes au théâtre. Du porteur d'histoire à Edmond, en passant par Le cercle des illusionnistes et Les Producteurs, le succès auprès d'un large public ne s'est jamais démenti pour celui qui collectionne Les Molières. Avec cette histoire d'amour entre deux jeunes femmes, entre conte de fée et mélodrame, il sait nous tenir en haleine... Une mise en scène toujours en mouvement, des répliques qui font mouche, un humour toujours à propos, de l'émotion finement distillée, un pur bonheur de théâtre !



HUMOUR

JEUDI 8 FÉVRIER **20H30**
ALEXIS LE ROSSIGNOL

Loin des stand-up survitaminés à la recherche de la punchline qui tue, Alexis LE ROSSIGNOL offre un spectacle à l'image d'un repas entre amis. Entre improvisations bien senties et anecdotes hilarantes, il excelle dans l'art de pointer du doigt les travers de la société. Et comme à la fin d'une soirée où on a bien ri, on en ressort plein d'énergie et avec la ferme intention de se retrouver rapidement.

MANIFESTATIONS

DU 6 AU 20 JUIN

Exposition de peintures

Les Léonarts

L'exposition de peintures de l'association les Leonarts aura lieu du 6 au 20 juin 2023 dans l'atrium de l'Hôtel de Ville de Vallet. Les élèves présenteront les tableaux qu'ils ont réalisés au cours de l'année 2022-2023.

L'exposition des enfants a lieu du 30 mai au 13 juin à la médiathèque.



10 JUIN

Fête des écoles Paul Eluard

Nombreux stands et activités. De 14h à 19h, espace des Dorices. Restauration et bar sur place. Spectacle des maternelles à 15h.

10 JUIN

Journée portes ouvertes Nouveau CTM

Venez visiter le nouveau Centre Technique Municipal de Vallet. 9h à 12h. 9 rue des Tonneliers.



11 JUIN

Fête des écoles Sainte Marie

Repas champêtre sur réservation. Défilé costumé des enfants suivi du traditionnel spectacle. Restauration sucrée-salée. Nombreux stands pour les petits et les grands. Parc des Dorices de 12h à 18h15 - Plus d'infos : apel.vallet@gmail.com



15 JUIN

Zumba Kids Spectacle

Organisé par Vallet Fitness. Salle Champilambart. À partir de 20h00 - Gratuit et ouvert à toutes et à tous !



17 JUIN

Forum des associations

Venez découvrir les associations valletaises et pourquoi pas vous y inscrire ! RDV au complexe des Dorices, salle A pour le sport, salle B pour la culture, de 9h30 à 12h.



DU 22 JUIN AU 6 JUILLET

Exposition de photographies Photographein

Venez découvrir la nouvelle exposition de l'association de photographie valletaise sur le thème « Quel temps ! » dans l'atrium de la mairie.



23 JUIN

RDV Café et pique-nique CCAS

Le dernier RDV Café avant les vacances se déroulera à l'Intervalle de 14h30 à 16h30. Il sera précédé d'un pique-nique sur l'air de jeux du Champilambart, à midi.

23 JUIN

Concert de guitare L'Intervalle

L'Intervalle accueillera un duo de guitaristes amateurs. 17h.

24 JUIN

Fête de la musique

La musique s'empare de Vallet ! Plus de 20 groupes et 8 scènes dispersées dans toute la ville. Plusieurs bars et stands de restauration. À partir de 19h, dans Vallet.



24 JUIN

Repair café L'Intervalle

Atelier gratuit de réparation collaboratif et solidaire d'objets du quotidien en partenariat avec l'association Repair Café du Vignoble Nantais. Ce que vous pouvez apporter : petit électroménager, matériel informatique, couture... Les réparations, lorsqu'elles sont possibles, sont effectuées par des bricoleurs bénévoles. 9h30-12h à l'Intervalle (Champilambart). Plus d'infos au 02 40 36 20 30



28 JUIN

Soirée de lancement de la nouvelle saison du Champilambart L'Intervalle

RDV de 13h à 20h pour célébrer la nouvelle saison du Champilambart ! Des places et des abonnements seront à gagner lors du grand jeu de la saison ! À 19h, laissez-vous emporter par le concert des Reprisesettes.



1^{ER} JUILLET

Fête des Chaboissières Vide-grenier et concerts

Jeux de kermesses, concours, etc. Bar et restauration toute la journée. Concerts nocturnes de hard rock. Inscription vide grenier: 5€. Vide grenier : 9h-17h, concerts: 19h



13 JUILLET

Fête nationale

Bal populaire à 20h et feu d'artifice à 23h. Bar et restauration sur place. Espace du Champilambart.



27 JUILLET

Fête de Bonne fontaine

C'est la 61^{ème} fête de Bonne Fontaine. Pour l'occasion, des courses cyclistes sont organisées toute la journée et une kermesse le soir. Plus d'infos : cdfbonnefontaine@gmail.com



LES RDV DU CINÉMA LE CEP

Fidèle à son engagement dans l'éducation à l'image et l'éveil au cinéma, le cinéma Le Cep programme des séances dédiées au jeune public.

Un jeudi par mois, il propose de découvrir ou redécouvrir un classique du cinéma.

Retrouvez toute la programmation du cinéma : www.cinemalecep.fr

Contact : 02 40 36 60 82

REGARD SUR LA VILLE

VILLAGE DE LA GRANDE GRÉSILLIÈRE



CALENDRIER DES DÉCHETS



Vos prochaines dates de collecte sur Vallet en juin/juillet/août

Jours de collecte de vos déchets ménagers : à Vallet, vos bacs et vos sacs de tri sélectif sont prélevés une fois tous les 15 jours, semaines vertes, soit les jeudis (secteur bourg et nord) et vendredis (secteur sud). Attention décalage d'une journée si jours fériés.

Les containers et sacs jaunes doivent être déposés la veille du jour de collecte et seulement le soir après 18h et récupérés le jour de la collecte au plus vite.

- | | | |
|------------------|---|--------------------|
| > 8 et 9 juin | : | > 20 et 21 juillet |
| > 22 et 23 juin | : | > 3 et 4 août |
| > 6 et 7 juillet | : | |

Un doute sur votre jour de collecte ?

Ayez le réflexe : geolocalisation.cc-sevreloire.fr



Vallet-info
août/
septembre

Merci de transmettre
vos articles via le site vallet.fr
avant le 1^{er} juillet 2023

Mairie de Vallet, 9 rue François Luneau

Téléphone standard : 02 40 33 92 00

www.vallet.fr | [facebook @villedervallet](https://www.facebook.com/villedervallet)

- > Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- > Services ouverts le lundi de 9h à 12h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- > Permanence état civil le samedi de 9h à 11h30.

NUMÉRO D'URGENCES | PHARMACIE DE GARDE : 3237

SAMU : 15 | POMPIERS : 18 | GENDARMERIE : 17

ÉTAT CIVIL

Naissances

- > **DOLBEAU Noé**
Né le 22/02/2023
- > **MENAGER Héloïse**
Née le 19/03/2023
- > **DA SILVA MOREIRA RODRIGUES Louise**
Née le 03/03/2023
- > **BERNIER Aimé**
Né le 05/04/2023
- > **EL ANDALOUSSI Jade**
Née le 06/03/2023
- > **VORBURGER Sacha**
Né le 12/04/2023
- > **CANET Owen**
Née le 07/03/2023
- > **HOUITTE VIDAL Amélie**
Née le 18/04/2023

Mariage

- > **SALMON Quentin et BIGNON Aurélie**
Le 25/03/2023
- > **THOMAS Emmanuel et GUESDON Aurélie**
Le 15/04/2023
- > **DE GRAEVE Jean-Marie et BATELINO Nathalie**
Le 22/04/2023

Décès

- > **GÉRARD née SOURISSEAU Marie Madeleine**
Le 05/03/2023
- > **GARNIER Jean**
Le 06/03/2023
- > **MAINGUY Gilbert**
Le 09/03/2023
- > **REMIGEREAU née GRELIER Ghislaine**
Le 12/03/2023
- > **VILLET née PIAUT Renée**
Le 12/03/2023
- > **LEGUAY Serge**
Le 21/03/2023
- > **CASSIN Gustave**
Le 07/04/2023
- > **BOURDIN né LEBLANC Madeleine**
Le 15/04/2023
- > **SOURIAU née AUFFRET Marie-Thérèse**
Le 16/04/2023
- > **GARCIA Hugo**
Le 24/04/2023
- > **MACÉ née BOUHIER Elise**
Le 03/05/2023